



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Avril 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mai 1997

**Travaux Bâtiment A du Centre Municipal Du Guesclin - Tranche
conditionnelle 1997 - Demande de subvention au Conseil Général et
au Conseil Régional**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard
NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M.
Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude
VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

**Enseignement Secondaire et Supérieur Travaux Bâtiment A du Centre Municipal Du Guesclin -
Tranche conditionnelle 1997 - Demande de subvention au
Conseil Général et au Conseil Régional**

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Le bâtiment A du centre municipal du Guesclin fait l'objet de travaux de sécurité commencés en 1996 et devant s'achever en mai 97.

Ce programme concerne la mise aux normes de sécurité d'un escalier existant dans la cage2 et de la construction d'un escalier supplémentaire situé au milieu du corps du bâtiment. Il a donc été réalisé conformément aux règles de sécurité mais aussi aux instructions de l'architecte des Bâtiments de France du fait de l'inscription de ce bâtiment à l'inventaire des Monuments Historiques.

Cette opération est complétée d'une tranche conditionnelle estimée à 1.194.150 F HT, qui correspond à la mise en conformité sécurité partielle des 3 escaliers restants (cages 1, 2 et 3) et à l'adaptation de blocs sanitaires pour handicapés.

Le montage financier proposé est le suivant :

- Conseil Général des Deux-Sèvres	37,5 % du montant HT
- Conseil Régional Poitou-Charentes	25 % du montant HT
- Ville de Niort	37,5 % du montant HT + TVA

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- solliciter une subvention auprès du Conseil Général et du Conseil Régional conformément au montage financier proposé
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous documents relatifs à ces opérations et, notamment, les conventions de financement conclues en accord avec les Collectivités concernées.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON